

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service eau environnement – Cellule Police de l'Eau  
Tél. 03.28.03.83.00

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES, AVESNES-LE-SEC, BRY, CAUDRY, CRESPIN, CREVECOEUR-SUR-L'ESCAUT, ESCARMAIN, GHISSIGNIES, HAUSSY, HAVELUY, HELESMES, IWUY, LES RUES-DES-VIGNES, LESDAIN, LIGNY-EN-CAMBRESIS, LOUVIGNIES-QUESNOY, MASNIERES, POIX-DU-NORD, PRESEAU, QUAROUBLE, SAINT-AUBERT, SAULTAIN, SEBOURG, SOLESMES, VILLERS-EN-CAUCHIES, VILLERS-POL, WALLERS

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE POUR LA VALORISATION AGRICOLE DES BOUES BIOLOGIQUES DE LA STATION D'EPURATION DE BEUVRAGES

Dossier Loi sur l'Eau  
Articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président du SIARB -Syndicat Intercommunal de la Région d'Anzin, Raismes, Beuvrages, Aubry-du-Hainaut, Petite Forêt- a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau), de procéder à la valorisation agricole des boues biologiques de la station d'épuration de Beuvrages sur les 27 communes ci-dessus désignées.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale du **lundi 10 septembre 2012 au mercredi 10 octobre 2012 inclus**, dans les communes ci-dessus référencées, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie.

Le siège de l'enquête est fixé en mairies de **Haussy, Sebourg, Caudry et Helesmes**.

Messieurs CANDELIER Gérard, Commissaire-Enquêteur, ou BAUDUIN Louis Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairie de HAUSSY le lundi 10 septembre 2012 de 8h30 à 12h00, en mairie de SEBOURG le vendredi 21 septembre 2012 de 9h00 à 12h30, en mairie de CAUDRY le samedi 29 septembre 2012 de 9h00 à 12h00 ainsi qu'en mairie d'HELESMES le mercredi 10 octobre 2012 de 13h00 à 16h30.

--